

# CONSEIL DE QUARTIER DE LA RODDE

Compte rendu de la réunion du 11 janvier 2022

## Présents :

Elus municipaux : Mesdames FERREIRA DE MATOS Véronique, MARRACHELI Christine. Messieurs LECLERE Henri, GARGADENNEC Erwan, BRUNATI Gilles.

Membre : Monsieur KHARADJI Pascal, coordinateur des conseils de quartier

Elus du conseil : Mesdames BLANQUART Françoise, DUTHEIL Françoise, GUINE-BARBE Muriel, BOUAGAL Linda, Marie-Christine SCHULZ représentante de l'association « Réseau bulle 23 ». Messieurs DUTHEIL Serge, BRUNET Jean, GOUVERNAIRE Jean-François, JAMET Francis, DENIS Marcel

Invité : Monsieur WIDMAN Pierre, directeur des Services techniques de la ville

Excusés : Madame Le Maire, Mesdames CRESKENS Alice, DUSSIEL Audrey, GUINE-BARBE Muriel.

## ORDRE DU JOUR

1. Aménagement de la route de Pommeil
2. Entretien des rues et trottoirs : installation de plus de sacs à crottes/création d'espaces dédiés aux déjection canines
3. Interdiction de fumer devant les écoles
4. Organisation d'une ballade urbaine
5. Présentation : Fit Days/Journée citoyenne/Quartiers d'été
6. Question diverses
7. Préparation de l'ordre du jour

Madame FERREIRA DE MATOS ouvre la séance à 18 heures en remerciant les membres du conseil de leur présence et présente ses vœux pour l'année 2022. Tous les membres la remercient, avec retour des vœux pour chacune et chacun.

Elle donne aussi lecture de 3 courriels reçus au sujet de cette réunion et nous informe que le compte-rendu de la réunion de coordination du 09/12/2021 va nous être envoyé.

Les conseillers lui font part de leur souhait d'anonymiser les compte-rendu de réunion, ce à quoi elle répond favorablement et fera passer le précédent compte-rendu au Président pour signature.

### 1. Aménagement de la route de Pommeil

#### Intervention de Monsieur Pierre WIDMAN

Le SDEC doit intervenir 2<sup>ème</sup> semestre 2022 pour enfouissement des lignes électriques et la municipalité interviendra en 2023 pour la réfection de la rue :

- Le sens unique montant a été retenu avec : stationnement à gauche – voie de circulation (3m) – trottoirs présents (1.40m pour les obligations PMR) d'un côté et plus petits de l'autre afin que les personnes stationnées ne cognent pas leurs portières dans les murs.
- Rue André Desmoulins : double sens
- Aménagement « giratoire » en bas des rues de Pommeil et Desmoulins, identique à celui du haut de la rue en cours d'étude.
- Zone 30 + aménagements particuliers pour faire respecter cette vitesse

- Passage piétons (zones rétrécies) avec écluses amovibles envisagées, afin que cela ne pose pas de problèmes pour les gros convois.
- Circulation des vélos sur la chaussée.

Cet aménagement nécessite un gros investissement de 500 000 euros minimum.

Les courriers du SDEC reçus par certains habitants du quartier leur sont propre car des autorisations vont être nécessaires dans le cadre des travaux qui empièterons sur la propriété privée.

Une réunion spécifique de restitution des travaux aura lieu **le MARDI 15 MARS A 15h DANS LA GRANDE SALLE DE LA MAIRIE.**

Questions/remarques diverses :

- Demande d'un « miroir » au STOP de l'avenue Fayolle, direction à gauche avenue de la République : pas vraiment envisageable car cela déforme la vision et le STOP a déjà été avancé au maximum.
- Rue Assolant : vitesse excessive
- Avenue Manouvrier : zone 30 sollicitée par les riverains + radar : demande urgente !
- Canalisations de gaz mal rebouchées rue du Ruisseau des Chers obligeant les piétons à marcher sur la route : cela sera revue par les services de la mairie.

## **2. Entretien des rues et des trottoirs + composteurs + poubelles**

Ces problématiques seront recensées et étudiées lors des ballades urbaines

## **3. Interdiction de fumer devant les écoles**

Cette problématique a été saisie par les enfants du « Conseil Municipal d'enfant ». Madame FERREIRA nous fera part des avancées à ce sujet au fur et à mesure et propose une éventuelle rencontre entre les 2 Conseils.

## **4. Organisation ballades urbaines**

1<sup>ère</sup> phase : avec les acteurs du quartier

2<sup>ème</sup> phase avec les habitants

Sur3/4 samedi en divisant le quartier comme suit :

1. Fressange, Pommeil, Malleret
2. Braconne
3. La Rodde

Un minibus peut être mis à disposition par ANIMA.

La première ballade se tiendra le samedi 29 janvier 2022, RDV à 14h sur la place du hall de Pommeil.

## **5. Présentation Fit Days/ Journée citoyenne/ Quartiers d'été**

Intervention de Pascal KHARADJI

### **A- Fit Days en association avec la MGEN**

23 ville sélectionnées, Guéret étant la 8<sup>ème</sup> étape, le MARDI 7 JUIN 2022 à partir de 9h sur la Place BONNYAUD

Journée organisée autour de la thématique du sport/bien-être, qui se décompose en 2 partie :

- De 9h à 16h, participation de 500 enfants des 4 groupes scolaires de la ville à compter du CE1/CE2, à un triathlon « natation, VTT, course à pied » avec en parallèle des ateliers « bien manger, bien s'hydrater, jeux sur la mixité, animation par des jeunes sapeurs-pompiers... »
- A partir de 18h, « parcours du cœur », enfants + parents. Natation pour les enfants et marche à pied ou course pour les adultes avec une fin de parcours ensemble.

Tous les acteurs de la ville vont être sollicités afin de participer à cet évènement qui se veut intergénérationnel. S'il, reste des places sur la journée avec les enfants, le dispositif sera ouvert aux communes alentours.

## **B- Journée citoyenne**

La Journée citoyenne favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux.

Les habitants consacrent une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques. Il s'agit de permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes. Elle permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens dans et entre les territoires. Ce « faire ensemble » favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année. Le choix des projets à réaliser est défini de manière participative. Elle fédère toutes les forces du territoire. Le choix des projets à réaliser est défini de manière participative : il résulte de la collaboration entre les élus du conseil municipal, les services de la commune, les habitants, les associations et les acteurs économiques. Les élus et agents de la commune accompagnent la mise en œuvre des initiatives des habitants, retissant ainsi des liens forts avec leurs concitoyens.

Les conseillers trouvent que c'est une très bonne initiative et souhaitent la mettre en place, le chantier reste à déterminer.

Pour info :

- La ville de Guéret a un plan de « végétalisation de la ville »
- Certains arbres sont malades et vont devoir être abattus, notamment place Bonnyaud

## **C- Quartiers d'été**

Evènement mis en place par le CAVL ANIMA, sur les îlots de quartier en pied d'immeubles dans le « quartier politique de la ville ».

C'est un moment de respiration et d'épanouissement pour les jeunes et les moins jeunes. Au programme : du sport, de la culture, des loisirs et du divertissement...

Le souhait de la municipalité serait de développer cette initiative en mettant en place une « fête de quartier » intergénérationnelle avec une soirée animée et un repas partagé.

Les conseillers y sont favorables et proposent le « parc de Fressanges » comme lieu. La date et l'organisation sont à définir en association avec « Action quartier ».

## **6. Divers**

Madame Audrey DUSSIEL quitte la région, elle démissionne donc de son poste de vice-Présidente, une nouvelle nomination est à prévoir.

Monsieur Benjamin BODEAU déménage et change de quartier, il sera donc conseiller sur le quartier de Champegaud.

Pour tout renseignements sur les conseils de quartier :

GOOGLE- Ville de Guéret—citoyenneté-conseil de quartier-

Pour en connaître les membres, le périmètre, le procès-verbaux, les actions, lieu des panneaux d'affichage...

7. Ordre du jour de la prochaine réunion

- Approbation du PV du 11 janvier 2022
- Désignation du/de la Vice-Présidence
- Présentation du plan de végétalisation de la ville
- Prévoir rencontre avec la « Fédération des chasseurs » pour interdire la chasse sur les parcelles et bois au-dessus de la rue Georges DALLIER
- Retour sur les ballades urbaines
- Retour sur les ateliers de concertation des 29 novembre et 1<sup>er</sup> décembre et des journées ANIMA
- Questions diverses
- Préparation ordre du jour

La Présidente

Linda BOUAGAL